

DECRET D/2013/ 079 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL
DE LA SOCIÉTÉ ÉLECTRICITÉ DE GUINÉE (EDG)**

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi L/2001/029/AN du 31 décembre 2001 portant Principes Fondamentaux de Création, d'Organisation et de Contrôle des Structures des Services ;
Vu les Décrets D/2012/N° 109/PRG/SGG du 5 Octobre 2012, D/121/PRG/SGG du 8 novembre 2012 et D/127/PRG/SGG du 26 novembre 2012 portant Nomination de Ministres ;
Vu le Décret D/2011//103//PRG/SGP portant Attributions et organisation du Ministère d'Etat chargé de l'Energie ;
Vu le Décret D/2013/059/PRG/SGG du 22 mars 2013 portant Mesures Transitoires de Surveillance et de Contrôle Financier de la Société Electricité de Guinée (EDG) ;
Vu le Décret D/2011/202/PRG/SGG portant Nomination du Coordinateur et Adjoints du Comité de Gestion de la Société Electricité de Guinée (EDG).

DÉCRETE

Article 1er : Monsieur Nava TOURE, Ingénieur, Président du Comité Technique de Revue des Titres et des Conventions Miniers, **est nommé Directeur Général de la Société d'Electricité de Guinée, en abrégé EDG ;**

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 17 AVR. 2013



Professeur Alpha CONDÉ